

Débat

ACCÈS AUX SOINS

FRACTURES GÉOGRAPHIQUE ET FINANCIÈRE : LA DOUBLE PEINE ?

Didier Tabuteau, Mathieu Escot

P. 6

Actualités

ENTRETIEN

LE LIEN ENTRE SECTEURS SANITAIRE ET MÉDICO- SOCIAL EST UNE PRIORITÉ

Entretien avec Marisol Touraine

P. 12

Juridique

QUESTIONS À VENIR

USAGERS, REPRÉSENTATION, MÉDIATION

par Alexandre Biosse-Duplan

P. 36

Dossier

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES **La solidarité territoriale**

Deuxième région la plus peuplée de France, Auvergne-Rhône-Alpes présente une situation sanitaire et sociale globalement favorable. L'alliance des professionnels de l'accompagnement et du soin, des élus et du monde de l'entreprise s'impose comme un atout majeur.

P. 16

**NOUVELLE
FORMULE**

La parole à...

Deux spécialistes nous font partager leurs réflexions et propositions.

« Séduire par l'optimisme »

Didier Sapy,
directeur général de la Fnaqpa (1)

« **N**otre région, à la fois vaste, dynamique et riche, regroupe tous les types de territoires. Comme partout en France, la question du vieillissement doit être analysée avec recul. Dire qu'un département comme le Cantal est vieillissant parce qu'il enregistre un pourcentage élevé de personnes âgées ne donne pas forcément d'indications pertinentes en termes de sollicitations de l'offre sanitaire et médico-sociale. Le Rhône, considéré comme un département "jeune", doit par exemple faire face à des besoins quantitatifs de la population âgée plus importants que le Cantal. Le territoire est une notion très importante. D'une part, parce qu'il est synonyme d'opportunités pour l'action et l'innovation. D'autre part, parce que nous avons besoin de professionnels et plus largement d'interlocuteurs de proximité, notamment en termes d'information.

Depuis sa création, le siège social de la Fnaqpa est basé dans la métropole de Lyon. Mais dans notre pays très centralisé, les administrations continuent d'adresser leurs courriers à nos bureaux parisiens. Notre fédération, qui compte aujourd'hui près de 500 adhérents et 38 salariés, a fêté ses 25 ans en juin dernier lors du Géronforum à Fréjus qui avait pour thème "Séduire par l'optimisme". Notre secteur s'est beaucoup professionnalisé, il offre de nombreux atouts. Mais il y a malheureusement un immense décalage entre le savoir-faire et le faire-savoir. Nous devons apprendre à nos adhérents à communiquer autrement. Les administrations ont souvent une image dégradée de nos établissements et services, d'où un manque de considération. Communiquer autrement ne pourra que nous aider à obtenir davantage de reconnaissance et donc à mieux négocier. » ♦

(1) Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées.

« Laisser émerger les besoins »

Bernadette Devictor,
présidente de la Conférence nationale de santé (1)

« **A**vec l'avènement des grandes régions, le découpage des niveaux territoriaux de concertation doit être plus fin. En Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons choisi des territoires plus grands que le département mais, à l'heure du bilan, cet échelon paraît inadapté. Il est possible que nous aboutissions à un niveau de concertation – le territoire de démocratie sanitaire – départemental avec des territoires de gouvernance partagée infra-départementaux. La loi du 26 janvier 2016 a introduit plusieurs types de territoires : ceux des groupements hospitaliers de territoire, ceux des communautés professionnelles territoriales de santé, ceux de la démocratie sanitaire, ceux des plates-formes territoriales d'appui, ceux de la psychiatrie... qui ne se superposent pas les uns aux autres, ce qui nécessitera de trouver le ou les bons maillages. Nous serons par ailleurs vigilants face à la tentation qui pourrait être celle de l'État de recentraliser le pouvoir sur les questions de santé. Dans la grande région Auvergne-Rhône-Alpes, notre défi consistera à préserver une approche fine des problématiques des territoires. Le premier Projet régional de santé déclinait de manière précise l'ensemble des actions à mener. Le futur schéma sera plus transversal et stratégique. Nous devons laisser émerger les besoins spécifiques des territoires et laisser les professionnels y apporter les réponses les plus adaptées. Notre système de santé, bâti sur l'offre, doit évoluer et se mettre en position de répondre aux besoins identifiés à un niveau géographique fin. Ce qui implique d'inventer de nouveaux modes de collecte de données et de creuser davantage le sujet des inégalités de santé. » ♦

(1) Également présidente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Auvergne-Rhône-Alpes (ARA), vice-présidente du Collectif interassociatif sur la santé (Ciss) ARA.